

(N^o 209.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Guillaume Muller, maréchal-ferrant au 2^e régi- ment de lanciers.

(Voir le N^o 53 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Dagstuhl, en Prusse, le 6 juin 1814. Dès l'an 1824, à l'âge de 10 ans, il est venu habiter la Belgique, ne l'a plus quittée depuis lors, et depuis l'an 1832 il sert dans le 2^e régiment de lanciers.

En 1838, il a épousé une femme Belge, en a des enfants.

Le Ministre de la Guerre, et les autorités civiles ont donné de très-bons renseignements sur le dit Guillaume Muller, dont la demande en naturalisation ordinaire a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 41 suffrages contre 12.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.